



## L'ACTUALITÉ

# INFLATION ET SALAIRES : BERCY SOLLICITE LE SOUTIEN DU PATRONAT

La CAPEB a été reçue par le Ministre de l'Économie à Bercy en même temps que les organisations patronales interprofessionnelles concernant le pouvoir d'achat des Français face à l'inflation galopante.

“  
**Augmenter les salaires ne nous pose pas de problème si on a de l'activité et de la marge pour bien vivre comme nos salariés”.**

Jean-Christophe Repon

# 12%

**C'est en moyenne la baisse des marges enregistrées par les entreprises artisanales du bâtiment au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.**

Lundi dernier, les organisations patronales ont été conviées à Bercy au sujet du pouvoir d'achat. À cette occasion, le Président Jean-Christophe Repon a fait part des propositions de la CAPEB pour maintenir le niveau d'activité des entreprises artisanales du bâtiment, préserver leurs emplois et lutter contre l'inflation tout en rappelant leur rôle essentiel dans la vie économique et sociale du pays. Dans la perspective d'un projet de loi sur le pouvoir d'achat qui devrait être présenté dès la fin du mois de juin, Bruno Le Maire avait souhaité réunir le patronat dans le but de le mobiliser contre l'inflation qui a atteint 5,2 % au mois de mai.

Le ministre de l'Économie a rappelé toutes les dispositions qu'il compte prendre dans le cadre de son projet de loi pour atténuer les effets de l'inflation : bouclier sanitaire prolongé jusqu'à la fin de l'année, nouvelle aide sur les carburants, chèque alimentaire, et revalorisation des minima sociaux, des retraites et des salaires des fonctionnaires, allègement pérenne des cotisations des travailleurs indépendants, suppression de la contribution audiovisuelle. Il a sollicité les représentants du patronat pour qu'ils fassent une partie du chemin en augmentant également les salaires ou bien en octroyant des primes sur la base de la prime Macron ou bien des dispositifs d'intéressement et de participation. Les organisations patronales n'ont pas fait preuve de mauvaise volonté mais ont rappelé que les

entreprises sont, elles-aussi, victimes de l'inflation qu'il s'agisse du coût du gaz ou de l'électricité qui ont explosé comme des prix des matières premières et encore du niveau des salaires qu'il a fallu réajuster compte tenu des revalorisations du smic.

À l'issue de cette réunion, le Président de la CAPEB a été interviewé sur RFI où il a d'emblée, rappelé que l'Artisanat est un patronat un peu spécial puisqu'il est à la production avec les salariés et que cette proximité permet aux chefs d'entreprise d'avoir parfaitement conscience de la nécessité de maintenir le pouvoir d'achat. « Nous ne sommes pas sur la problématique de gagner dix fois ce que gagnent nos salariés mais plutôt de satisfaire nos besoins de recruter et de renforcer la compétence de nos salariés. L'Artisanat est soucieux de bien rémunérer ses salariés pour maintenir son activité et ses compétences » a-t-il déclaré, avant de rappeler que, dans l'Artisanat du bâtiment, les salaires sont négociés territoire par territoire. La réalité du marché fait que les salaires sont bien souvent au-delà de la grille.

Les primes proposées par le Gouvernement comme la prime Macron ou l'intéressement sont certes, un moyen de soutenir le pouvoir d'achat des salariés, mais ces dispositifs doivent être adaptés à la petite entreprise pour qu'elles puissent se les approprier et en faire bénéficier régulièrement leurs salariés. C'est donc un travail de simplification à conduire comme l'a admis Bruno Le Maire au cours de cette réunion.

## RÉSEAU

# LA CNFA S'EST RÉUNIE CETTE SEMAINE

Mardi et mercredi, Cécile Beaudonnat a présidé la Commission nationale des Femmes de l'Artisanat et a ouvert les travaux en rappelant que reconnaître la place des femmes conjointes et cheffes d'entreprise dans l'artisanat du bâtiment est un objectif permanent de la CAPEB depuis 1979, année de création de la CNFA.

La Commission a débuté par une présentation du plan de communication sur l'entrepreneuriat au féminin, suivie d'un travail en groupe sur les actions à mettre en œuvre pour inciter les femmes cheffes d'entreprise à intégrer le Réseau des CDFA.

La première demi-journée s'est poursuivie par une présentation de la Médiation de la Consommation que toute entreprise a l'obligation de proposer à ses clients. Pourquoi, comment et auprès de qui prévoir cette médiation ont ainsi été explicités aux participantes.

En fin de journée, le Président confédéral est intervenu pour souligner toute l'importance de féminiser les métiers du bâtiment pour qu'ensuite nos instances de gouvernance soient également féminisées et que la CAPEB soit en mesure d'être représentée partout en respectant les règles de la parité. Un enjeu essentiel pour une organisation comme la nôtre.

Mercredi, la journée a commencé par un état des lieux des dernières dispositions relatives aux statuts des conjoints puis s'est poursuivie par une conférence/atelier animée par la



sophrologue Céline Bazin sur le thème : « vie pro-vie perso, l'équilibre chez la femme cheffe d'entreprise et la femme de chef d'entreprise ». Un temps avait par ailleurs été prévu pour valoriser des actions mises en œuvre dans les départements par les CDFA puis le service PréventionBTP En direct développé par l'OPPBTP a également été présenté en détail avant que la Présidente de la CNFA vienne conclure ce rendez-vous annuel.

[Retrouvez tous les éléments diffusés lors de cette CNFA sur ARTUR.](#)

## → UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN MAYENNE

Jérôme Robino a été élu Président de la CAPEB Mayenne lors du Conseil d'administration départemental du 17 mai. Le nouveau Président est artisan chauffagiste, plombier, électricien à Montsûrs et emploie 5 salariés. Qu'il soit assuré de tous nos encouragements syndicaux !



## → LE 1<sup>ER</sup> PRÉSIDENT DE L'UNA MÉTIERS DE LA PIERRE N'EST PLUS

Jean Devillard, Tailleur de Pierre à Saint-Laurent sur Saône dans l'Ain, est décédé en avril dernier.

Il avait commencé par travailler dans un cabinet d'architectes où il œuvrait pour les Monuments Historiques. C'est en toute logique qu'il avait repris, en 1970, l'entreprise familiale créée en 1832.



Il était devenu aussitôt adhérent comme son père l'était déjà. C'est en 1983 qu'il était entré au Conseil d'Administration, en prenant la tête de ce qui allait devenir sous son impulsion l'UNA des Métiers de la Pierre, jusqu'en 1994.

Unaniment reconnu et respecté dans son milieu professionnel, Jean Devillard était un personnage hors du commun qui aura su porter bien haut les couleurs de son métier, la renommée de l'artisanat et la considération de la CAPEB. Nos plus sincères condoléances à toutes celles et ceux qui l'ont bien connu.

## MÉTIERS

### → ÉRIC LE DÉVÉHAT A RÉUNI LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA MÉTIERS DE LA PIERRE

Le Président de l'UNA Métiers de la Pierre a réuni ses conseillers professionnels le vendredi 20 mai.

Un point des sujets formation était prévu à l'ordre du jour tout comme la préparation du programme et des thèmes qui seront proposés aux délégués lors des Journées Professionnelles de la Construction de Toulouse.

La réunion a également permis de faire un état d'avancement des travaux menés dans le domaine de la santé sécurité, de la marbrerie, du Patrimoine et du Funéraire.

Éric Le Dévéhat et les conseillers de l'UNA ont accueilli Isabelle Dorgeret, Directrice du Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction et Olivier Cheze, directeur de la partie ROC du CTMNC. Les échanges ont permis d'évoquer les travaux en cours au sein du Centre, notamment ceux relatifs à la pierre et au feu. Ils ont également permis de regarder comment mieux positionner l'UNA MP à la base des réflexions et des décisions de travaux que le Centre conduit.

Notons enfin que l'équipe de l'UNA a eu le plaisir d'accueillir Édouard Touret, artisan tailleur de pierre en Indre-et-Loire, venu en observateur.

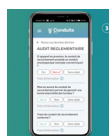


## MÉTIERS

### → PAC RÉNO ET CONDUITS RÉNO : UN WEBINAIRE POUR TOUT SAVOIR SUR CES 2 APPLICATIONS

La CAPEB se joint à l'AQC pour organiser mercredi prochain 8 juin de 12h à 13h un webinaire destiné à vous présenter les deux applications PAC Réno et Conduits Réno.

On rappellera ici que la première (PAC Réno) permet de dimensionner et de choisir une pompe à chaleur et que la seconde porte sur le dimensionnement des conduits de fumées ainsi que sur la réalisation d'audit technique ou réglementaire sur les ouvrages de fumisterie. Ce webinaire se déroulera via Zoom et nécessite [une inscription préalable que vous pouvez faire ici.](#)





## ÉCONOMIE

### → PATRIMOINE : RELAYER LA DÉMARCHE DE LA CAPEB POUR MIEUX ASSOIR LA PRÉSENCE DES ARTISANS SUR CES MARCHÉS

Le groupe patrimoine de la CAPEB poursuit ses travaux et propose un webinaire au Réseau pour faire connaître le plus largement possible les outils disponibles afin d'accompagner les entreprises sur les marchés du patrimoine et leur permettre de s'identifier.

Mardi, le chef de file patrimoine de la CAPEB, Éric Le Dévéhat, a réuni le groupe patrimoine auquel participent désormais un représentant de chaque UNA ainsi qu'une dizaine de représentants du Réseau plus particulièrement en charge de ces marchés dans leur département.

La réunion du groupe de travail a permis de préciser le contenu du webinaire qui a été proposé deux jours plus tard aux conseillers/référents patrimoine et/ou Secrétaires généraux des CAPEB départementales et régionales. Parmi les objectifs initiaux du groupe de travail figurait la volonté d'outiller les CAPEB pour leur permettre d'accompagner les entreprises de manière plus opérationnelle.

Le webinaire a permis de faire un tour complet des moyens mis à disposition du Réseau dans cet objectif : supports de communication sur le CIP Patrimoine (logo, dossier de demande du label, attestation, flyer à destination des artisans et flyer à l'attention des clients) et sur la place des artisans du bâtiment dans ces marchés avec

des fichiers permettant de réaliser des supports de communication personnalisables (affiches, kakémonos, flyers, emailing, posts réseaux sociaux, signature mail, etc) ou d'imprimer les supports génériques déjà conçus (Deux dépliant et deux affiches clés en main), autant d'outils qui permettent aujourd'hui de mieux communiquer sur le sujet patrimoine.

S'y ajoute le site internet patrimoinebâti.capeb.fr qui est régulièrement alimenté d'actualités valorisant des initiatives menées localement par les CAPEB et qui explique de manière synthétique ce qu'est le CIP Patrimoine et son fonctionnement.

Le site propose aux professionnels de tester leurs connaissances sur le patrimoine et les incite à s'adresser à la CAPEB de leur département pour obtenir des précisions sur les actions qu'elles peuvent leur proposer. Dans le même esprit, des fiches pratiques sont mises en évidence pour mieux connaître les différents marchés du patrimoine, renvoyer là encore vers les CAPEB pour plus d'informations. Enfin, le site propose

une série de vidéos très courtes soit de partenaires clés sur ces marchés comme la Fondation du Patrimoine par exemple, soit de professionnels qui témoignent de la particularité de ces marchés pour leur métier.

Le webinaire a été l'occasion de rappeler tout cela et également de donner quelques clés pour aider les CAPEB départementales qui ne l'ont pas encore fait à mettre en place un parcours patrimoine et à référencer les entreprises spécialisées Patrimoine dans Isabat.

Enfin, des retours d'expérience ont été proposés sur la valorisation du CIP Patrimoine, sur la dynamique des relations entre les entreprises du patrimoine, sur les relations avec les Maires des petites communes, les liens qui se créent lors des stages CIP Patrimoine, les visites de bâtiments, les actions de promotion qui permettent au grand public de découvrir les gestes et les métiers du patrimoine.

### → LES RÈGLES PARASISMIQUES ET LA REP AU MENU DU CSCEE

Lors de sa dernière réunion plénière, le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique a examiné un projet d'arrêté modifiant celui qui existait sur les règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite "à risque normal".

L'arrêté fixe la méthode que doivent respecter les constructeurs pour déterminer les éléments à prendre en compte lors de la conception d'un bâtiment. Il impose en particulier la réalisation d'une étude géologique de la parcelle sur laquelle la construction est prévue, étude complexe à réaliser. Dans un objectif de simplification et pour éviter aux maîtres d'ouvrage de devoir procéder à des études géologiques complexes, le projet d'arrêté soumis au CSCEE organise le recours facultatif aux micro-zonages issus d'études scientifiques réalisées par l'État dans le cadre de plans de prévention du risque sismique (PPRS). Ces micro-zonages, en effet, déterminent la réponse des sols en fonction de l'action sismique et sont adaptés aux spécificités

locales (nature des sols, configuration des sites). Ils sont donc une alternative de performance équivalente aux études prévues par l'arrêté de 2010. Par ailleurs, le CSCEE a examiner un second projet d'arrêté qui, cette fois, précise le cahier des charges des éco-organismes devant contribuer ou pourvoir à la gestion des déchets issus des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment pour le compte des producteurs de ces produits. Il définit également le cahier des charges d'agrément des producteurs en système individuel et des organismes coordonnateurs qui peuvent être mis en place dès lors que plusieurs éco-organismes sont agréés pour une même catégorie de produits.



42 Mt/an

C'EST LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS PAR LE BÂTIMENT CHAQUE ANNÉE, SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS PRODUITS PAR LES MÉNAGES.

### → HAUSSE DES PRIX : LES COLLECTIVITÉS LOCALES DEMANDENT UN ASSOULISSEMENT DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les entreprises ne sont pas les seules à solliciter la bienveillance de l'État pour atténuer l'impact des hausses de prix des matériaux et de l'énergie.

Les Collectivités locales sont également impactées, ce qui est évidemment de mauvais augure puisque les Collectivités sont d'importantes pourvoyeuses de travaux pour les entreprises artisanales du bâtiment. Ainsi, les associations nationales des Maires, des Départements et des Régions de France, tout comme France Urbaine et Intercommunalités de France, se sont mobilisées pour demander au Ministre de l'Économie d'assouplir les règles de la commande publique pour les aider à faire face à la

flambée des prix. Les représentants des Collectivités alertent le Ministre sur l'inefficacité de l'indexation des prix et de la théorie de l'imprévision. Dans le premier cas, en effet, les révisions se calculent généralement sur une base annuelle ou en fonction de la date de livraison. Or, ces délais sont inadaptés lorsque le cours des matières premières varie considérablement et rapidement. Quant à l'imprévision, elle fait référence à un dispositif long et complexe si bien que nombreux sont les

fournisseurs qui préfèrent renoncer aux marchés plutôt que de risquer une indemnisation longue et au montant incertain. De ce fait, de nouveaux marchés sont relancés, avec des prix en hausse pour les collectivités.

Les Collectivités appellent l'État à ouvrir le dialogue pour mettre en place d'autres solutions plus pragmatiques déjà mises en œuvre par des acheteurs européens.

À suivre donc.





## PRESSE

Les rendez-vous presse ont été nombreux la semaine dernière suite à la réunion à laquelle participait le Président de la CAPEB à Bercy. Il a notamment répondu présent à l'invitation de **Good Morning Business** sur BFM le 26 mai à 7h45 et avait préalablement donné une interview en direct à **RFI mardi midi** (tranche 11h30 à 2'42).

validée. L'aide est étendue aux secondes années et plus et aux niveau 3 et 4 n'ayant pas eu de rupture ou d'abandon de contrat à l'issue de leur première année.

## OSCAR

Le Président participait jeudi matin au premier comité d'évaluation du programme OSCAR qui se réunissait pour examiner le cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt qui sera organisé par la Confédération en vue de retenir les 4 régions qui pourront participer à l'expérimentation visant à mettre en place les accompagnateurs des Pros en réciprocité des accompagnateurs MPR pour les clients. Il s'agissait aussi de réfléchir aux moyens de permettre aux régions qui ne seront pas retenues de pouvoir contribuer néanmoins à l'expérimentation.



sur la place des femmes dans nos instances qui commence par la féminisation des métiers et l'implication des femmes dans les CAPEB départementales, CDFA et sections professionnelles.

## IRIS-ST

Le Conseil d'administration de l'IRIS-ST se tenait ce jeudi avec, à l'ordre du jour, le rapport d'activité 2021, le budget rectificatif 2022 et un point d'avancement du programme d'activité 2022.

## BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral se tenait en cette fin de semaine. Il devait recevoir exceptionnellement les représentants CAPEB élus au Bureau de CMA France : Madame Lepoitevin et Messieurs Bobier, Richard et Calvi. Au cours de ces échanges, il était prévu de faire un point d'étape après 6 mois de mandature et d'évoquer la réforme du FAFCEA, de rappeler la position de la CAPEB concernant le Brevet de Maîtrise, de dresser un état des lieux de la situation des CFA des Chambres de Métiers et de préparer l'assemblée générale de CMA France des 14 et 15 juin prochains. L'après-midi, le Bureau devait faire un point sur l'action syndicale de la CAPEB au regard des hausses de prix, préparer le séminaire du Conseil d'administration du 24 juin, examiner les chiffres de l'artisanat du bâtiment diffusés dans le cadre de l'accord sur le dialogue économique et social, dresser un état des cotisations et versements de l'APNAB et enfin, déterminer les axes de communication à venir en lien avec les actions syndicales de la CAPEB.

## CESE

Le groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales que présidait Jean-Christophe Repon lundi soir a tiré les enseignements des journées « Faire CESE » du 18 mai dernier puis préparé la déclaration du groupe sur l'avis « Pour une politique publique de santé-environnement au cœur des territoires » dont il a examiné la synthèse. De son côté, la commission Travail et Emploi a continué ses travaux sur le projet d'avis relatif aux métiers de la cohésion sociale.

## U2P

Le Bureau de l'U2P du 2 juin est revenu sur la composition du nouveau Gouvernement et sur la déclaration du Président Dominique Métayer lors de sa rencontre avec le Ministre de l'Économie désormais chargé également de la souveraineté numérique et industrielle. Parmi les autres points à l'ordre du jour, il y a lieu de mentionner l'examen d'un projet de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations afin, notamment, de promouvoir le CPF auprès des salariés comme des chefs d'entreprise. Il a ensuite été question des propositions que l'U2P formule concernant la mise en place des ZFE, sujet qui nous préoccupe au premier chef. Enfin, relevons aussi la réflexion en cours pour conforter la représentativité de l'U2P qui regroupe aujourd'hui plus de 35 % des entreprises et se trouve donc être la 2ème organisation patronale du pays.

## CCCA-BTP

Jean-Christophe Repon participait mardi matin au Conseil d'administration du CCCA-BTP. En réponse à la sollicitation du Ministre de l'Économie pour atténuer les conséquences de l'inflation, il a fait voter une aide pour soutenir le pouvoir d'achat de 85 729 apprentis. Ainsi, malgré l'opposition de la FFB, la CAPEB a pesé de tout son poids et fait voter la délibération permettant d'accorder une aide de 100 €, pour tous les jeunes entrant en apprentissage aux métiers du BTP de niveau 3, 4 et 5 (CAP, BP, Bac Prop et BTS) dans une entreprise de la filière pour les contrats signés et période d'essai

## CNFA

Le Président confédéral est allé à la rencontre des femmes de l'Artisanat réunie autour de la Présidente de la CNFA et de ses conseillères. Un moment d'échanges portant notamment

## L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Pour autant, l'artisanat du bâtiment actuellement subit de plein fouet les difficultés d'approvisionnement et le renchérissement des matériaux qui impactent considérablement les marges des entreprises. Pour le moment l'activité est encore favorable et la question est justement de savoir comment il sera possible de la maintenir sachant que l'inflation va conduire les entreprises à augmenter leurs

devis car elles ne peuvent plus s'abstenir de répercuter les hausses de prix qu'elles subissent comme elles le faisaient encore l'an dernier. Il y a donc lieu de s'inquiéter, dans ces conditions, de la manière dont les consommateurs vont pouvoir continuer à engager des travaux et, de ce fait, continuer à porter l'activité des entreprises. C'est ce point crucial que la CAPEB entend discuter avec le Gouvernement pour trouver des

solutions efficaces et pérennes, notamment lors des Assises du BTP qui devraient se tenir après les Législatives.

Toutefois, sans attendre ces Assises, la CAPEB s'est fortement mobilisée au sein du Conseil d'administration du CCCA-BTP pour faire voter, contre l'avis de la FFB qui a voté contre, une délibération permettant d'octroyer une aide de 100 € à tous les apprentis du BTP.